

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lex Koller: l'USPI Suisse invite à réfléchir ensemble à des solutions

Paudex, mardi 23 mars 2010 - **Le Forum Immobilier Romand, co-organisé par l'USPI Suisse, consacrait l'après-midi du vendredi 19 mars au thème: *Lex Koller: comment sortir de l'impasse?* Devant un public nombreux, professionnels de l'immobilier, praticiens de la loi et représentants du monde politique ont mené ensemble une réflexion sur les possibilités de sortir des blocages.**

La loi dans sa forme actuelle ne permet en effet pas de répondre de manière satisfaisante aux problèmes qui se posent, que ce soit dans les centres urbains ou sur le marché des résidences secondaires. Cependant, son abrogation pure et simple engendrerait de nouvelles difficultés en l'absence de mesures d'accompagnement adéquates.

Lors du débat, les différents intervenants ont insisté sur la nécessité de distinguer la question des résidences secondaires dans les régions touristiques des problèmes propres aux centres urbains. La question des lits froids doit être gérée avec une large autonomie laissée aux communes concernées. Augmentation du nombre d'autorisations délivrées pour l'acquisition de résidences secondaires par des personnes à l'étranger et régulation par des mesures inscrites dans la loi sur l'aménagement du territoire font partie des propositions mises sur la table. Cela dit, plusieurs communes ont d'ores et déjà pris des mesures pour prévenir l'explosion des lits froids. Le risque de l'exode des autochtones en raison de prix très élevés est également à prendre en compte.

Concernant les conséquences d'une ouverture aux capitaux étrangers en cas d'abrogation de la Lex Koller, les avis divergent. Pour certains, l'afflux de capitaux étrangers stimulerait la construction de logements à des prix abordables. Pour d'autres, une déstabilisation du marché immobilier est à craindre, de même que l'éviction des investisseurs suisses traditionnels.

Des pistes concrètes se dessinent donc pour encadrer le marché de montagne et faire face à la question des lits froids. Pour ce qui est des problèmes propres aux centres urbains, ils dépassent largement le cadre de la Lex Koller. La pénurie de l'offre couplée à une forte demande, à laquelle on peut ajouter l'exiguïté du territoire, crée de fait une situation délicate.

L'USPI Suisse est l'organisation faîtière romande des professionnels de l'immobilier. Elle se compose des associations cantonales de l'économie immobilière implantées dans les six cantons romands. A ce titre, elle est le porte-parole de quelque 400 entreprises et de plusieurs milliers de professionnels.

www.uspi-suisse.ch

Edition spéciale d'USPI INFO et photos de la manifestation libres de droit à disposition

Pour tout contact:

Olivier Rau, secrétaire général de l'USPI Suisse, orau@centrepatronal.ch, 079 406 71 73